HAL
open science

L'éducation selon Raymond Lulle

Bernard Jolibert

To cite this version:

Bernard Jolibert. L'éducation selon Raymond Lulle. Bernard Jolibert. Livre de l'enseignement des enfants: Doctrina pueril, C. Klincksieck, 2005, 978-2-252-03538-2. hal-02486460

HAL Id: hal-02486460

https://hal.univ-reunion.fr/hal-02486460v1

Submitted on 21 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'EDUCATION SELON RAYMOND LULLE

Bernard JOLIBERT[1]

Le texte intitulé : *Livre de l'enseignement des enfants*[2] porte, au dire même de son auteur Raymond Lulle, plusieurs titres possibles entre lesquels il est difficile de choisir : *Livre de doctrine* d'après la table des matières qui précède le manuscrit de la version française, *Doctrina pueril* suivant le manuscrit de Milan, *Doctrine d'enfant* suivant l'incipit de la traduction française de l'époque, *Livre de doctrine pueril* suivant l'explicit, voire *Livre de l'enseignement puerill* en toute fin d'ouvrage.

Lors de la publication intégrale du manuscrit dans sa version médiévale (ms. Fr. 22933 de la Bibliothèque nationale de Paris), Armand Llinarès avait opté pour la désignation *Doctrine d'enfant*, traduction fidèle de *Doctrina pueril.* Afin d'être plus explicite pour le lecteur moderne, peu familiarisé aux usages particuliers médiévaux, il a paru souhaitable de conserver le dernier titre accordé par Raymond Lulle lui-même à son traité en conclusion de ce dernier : « Ci fenist le *Livre de l'enseignement puerill* ». Il est en effet beaucoup plus question, dans ce traité, d'enseignement au sens très large de formation à la fois morale, sociale, intellectuelle, religieuse et affective que de connaissance de l'enfant, de doctrine pédagogique ou d'instruction proprement dite. Non que la connaissance de l'enfance ou l'intérêt porté aux enfants soient absents, loin de là comme on va le voir plus avant ! L'ouvrage est en fait un traité global complet touchant à la fois la petite enfance, l'enfance mais aussi l'adolescence et l'adulte. Les connaissances qu'il propose vont du catéchisme élémentaire aux traités d'Aristote sur la physique en passant par la médecine arabe, sans oublier le droit, la grammaire, la logique et le rhétorique qui composent le *trivium* universitaire, ainsi que le géométrie, l'arithmétique, le musique et l'astronomie, matières du *quadrivium* classique.

L'ouvrage se présente donc en réalité comme une véritable encyclopédie au sens étymologique d'*enkyklios paideia* : « somme » de toutes le connaissances qui constituent l'éducation complète d'un homme libre.

Le texte fut rédigé primitivement en catalan, probablement à Palma de Majorque[3], dont Raymond Lulle était originaire, ou à Montpellier, aux alentours de 1280. Armand Llinarès propose la fourchette : 1278-1283.Quoi qu'il en soit de la date exacte de sa rédaction - reprise d'une oeuvre de jeunesse perdue (*Doctrina pueril, rudimenta doctrinae puerilis,* vers 1271) ou travail de maturité - son importance historique ne fait aucun doute. La preuve en est qu'il a été traduit rapidement, et à plusieurs reprises, en latin, langue de la culture européenne de l'époque, mais aussi en castillan, en provençal. Il en a été tiré immédiatement

---

[1] Introduction à : Lulle Raymond, *Livre de l'enseignement des enfants*, Klincksieck, Paris, 2005. Repris partiellement en article et publié *in Expressions*, N° 29, p. 129-149.

[2] Raymond Lulle, *Livre de l'enseignement des enfants* (autour de 1280), Paris, Klincksieck, 2005.

[3] A cette époque, le Royaume de Majorque, qui ne dura que de 1276 à 1343, était détaché de la couronne d'Aragon. Sa capitale était Perpignan et il comprenait la Cerdagne, le Roussillon et la seigneurie de Montpellier.

des abrégés latins destinés aux nobles comme aux bourgeois, aux clercs comme aux laïques. Une version française semble dater de la même époque que les autres transpositions, « elle paraît avoir été rédigée du vivant même de Lulle, vers la fin du XIII è siècle ». Par suite, le *Livre de l'enseignement des enfants* intéresse l'historien certes, tout comme le théologien ; il est aussi éclairant pour le philosophe et le pédagogue qui tentent de comprendre la place de l'homme, sa nature et son éducation au sein de l'idéal religieux de cette fin du Moyen Age qui annonce déjà, par bien des point, la Renaissance.

Quant au nom même de l'auteur, adaptation du catalan Ramon Llull, Llul, du castillan Lull, Lul ou Llulio, voire du latin Lullus ou Lullius, il a paru souhaitable de lui conserver sa forme française populaire, désormais traditionnelle ; c'est en effet en tant que Raymond Lulle qu'il est connu aujourd'hui et surtout recensé dans les bibliographies ou les centres documentaires. Au delà de son nom, c'est la richesse historique, philosophique et didactique de sa pensée qui nous touche directement aujourd'hui.

Pour mieux comprendre cette pensée éducative singulière, commençons donc par la replacer dans son contexte historique. Cela permettra d'éviter bien des approximations et des procès d'intention.

Le contexte scolaire

La pensée éducative de Raymond Lulle constitue une étape importante dans l'histoire de la pensée médiévale, mais aussi de la pensée occidentale tout court. Son approche permet d'abord de se faire une idée plus nuancée de la pédagogie du Moyen Age.

Les moins malveillants des critiques réduisent en effet le plus souvent les doctrines éducatives médiévales à quatre traits caractéristiques qu'ils donnent comme les idées forces d'une époque sombre d'ignorance de l'enfant et de mysticisme aveugle : mépris du corps et du monde matériel, méfiance devant l'enfance, manque radical et dogmatique de curiosité intellectuelle, refuge univoque dans la contemplation divine et la préparation à l'éternité de l'au-delà. Certes, ces dimensions sont bien réelles, voire essentielles à la philosophie médiévale ; elles s'affirment fortement dans toutes les couches sociales durant le Moyen Age, mais il ne faut pas oublier qu'elles sont contrariées par des courants qui s'y opposent, non sans fermeté parfois. Au sein même d'une pensée singulière, ces courants mystiques entrent en conflit avec des courants plus mondains, directement intéressés aux savoirs universitaires, aux techniques et aux métiers, au monde matériel et humain qui nous entoure et au sein duquel il faut bien vivre et faire son salut. La pensée de Raymond Lulle, on va le voir, n'est pas à l'abri de tels tiraillements.

De plus, le siècle de Raymond Lulle voit progressivement la tentation monacale céder du terrain devant la tentation mondaine. En ces temps de progrès économique et d'essor démographique, l'univers concret d'ici-bas trouve motif de valorisation. Le monde réel que la tradition mystique dévalue au profit d'un ordre spirituel idéal devient objet d'intérêt. Certes l'exigence d'assurer son salut reste toujours l'objectif essentiel de la foi dominante ; mais cela ne signifie pas pour autant que ce salut doit se faire contre le monde réel et les autres ou hors d'eux.

La doctrine éducative de Raymond Lulle paraît à la charnière de ces deux courants. Ce qui ne va pas sans difficultés pour l'unité de la doctrine éducative du philosophe de Majorque. Ce dernier est intéressant précisément en ce qu'il tente de combiner tout au long de son traité pédagogique l'exigence chrétienne de salut transcendant, visée idéale et ultime de l'entreprise éducative, et le nécessaire passage par un monde réel, imparfait certes, mais qui reste, il convient de ne jamais l'oublier, création divine lui aussi, tout comme le corps. Le monde

matériel et le corps physique sont bien le lieu et l'outil par lesquels se fait, ou se défait, notre salut. A oublier cette dimension proprement humaine, l'idéal ascétique désincarné risque de manquer sa finalité.

L'exigence éducative

De nombreux ouvrages concernant l'éducation ont été écrits durant le Moyen Age, précisément à l'époque où Raymond Lulle rédigeait son propre traité. La plupart sont en latin. Armand Llinarès cite le *De erudicione filiorum* de Vincent de Beauvais (1254 environ), le *De erudicione principium* de Perault (1255-1260 environ), le *De regimine principum* de Gilles de Rome (vers 1280), le *De regne et regno* de Ptolémée de Lucques (vers 1300), le *De informatione principum* (anonyme, vers 1300). Plus rares, il est vrai, restent les ouvrages éducatifs écrits en langue vulgaire. Il en existe pourtant. Par exemple la *Somme le Roi* du frère Laurent (1279), confesseur dominicain de Philippe le Hardi et des *Enseignemens* que saint Louis avait rédigés à l'usage de son fils et de sa fille. Ces ouvrages nous éclairent sur l'attention portée aux questions éducatives au plus haut niveau. Ils rejoignent une tradition pédagogique importante dont Pierre Riché s'est fait l'écho à propos du haut Moyen Age[4] et qui montre tout l'intérêt que cette longue époque à porté aussi bien à la formation des enfants qu'aux questions des contenus didactiques.

On objectera que ces traités sont tous destinés à l'éducation de princesses dont l'avenir est de devenir reines ou à la formation intellectuelle et morale d'enfants de la noblesse, comme l'était le *Manuel* de Dhuoda (841-843) et non à un public populaire. L'objection est justifiée et permet de souligner avec encore plus de force ce qui fait l'originalité du *Livre de l'enseignement des enfants* de Raymond Lulle.

Son traité d'éducation, en s'adressant directement à son cher « fils », lequel peut être pris selon la nature ou selon l'esprit, s'adresse en fait à tout un chacun, enfant de noble ou de bourgeois, fils de riche ou de pauvre. Les vertus qu'il invite à développer valent pour tous et toutes, hommes ou femmes ; les connaissances indispensables qu'il entend transmettre valent pour les hommes en général et non ceux de telle ou telle classe. N'ira-t-il pas jusqu'à proposer que chaque enfant, quelle que soit sa destination sociale, apprenne un métier artisanal afin de pouvoir trouver un travail en cas des revers de fortune.

Rédigé directement en langue vulgaire pour être plus accessible, il ne touche pas la seule instruction universitaire, à l'image de nombreux traités de l'époque ; il s'intéresse aussi à la prime éducation des enfants, nourriture et soins compris ainsi qu'à l'éducation morale de l'enfance moyenne. D'un strict point de vue historique, l'examen du traité de Raymond Lulle montre que le Moyen Âge n'est peut-être pas toujours aussi négatif à l'égard de l'enfance qu'on le dit parfois[5]. En tout cas l'intention de son auteur est claire : produire un texte général ayant trait à l'éducation des enfants et visant à toucher le public non spécialiste du latin, c'est-à-dire le public le plus large possible.

Pourquoi cette exigence d'ouverture ? A cette question, il est possible d'apporter une première esquisse de réponse purement historique. Avec le courant communal, commencé au XI è siècle et qui s'est poursuivi en s'amplifiant tout au long des XII è et XIII è siècles, il existe, parallèlement à l'enseignement universitaire, un enseignement élémentaire populaire en langue vulgaire, entraînant avec lui la création d'écoles. Au XIII è siècle, il semble qu'il y ait des écoles publiques un peu partout. Ces écoles sont, de plus, ouvertes à tous. Quand bien

[4] Pierre Riché, *Education et culture dans l'occident barbare,* Paris, Le Seuil, 1962. Voir aussi, du même, *De l'éducation antique à l'éducation chevaleresque*, Paris, Flammarion, 1968.
[5] Par exemple Philippe Ariès dans *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil, 1973.

même elles reposent souvent sur un écolage, elles sont souvent tenues par des laïques et proposent un apprentissage en langue commune. « Le terme d'école publique a été employé au IX è siècle déjà, avec le sens précis d'école libéralement ouverte à tous (…). En 859, les évêques du concile de Savonnières tiennent que les écoles qui, de plus en plus, devront être ouvertes par leur soins ou celui des princes, seront des écoles publiques et par conséquent ouvertes à tous. »[6]

On peut aussi rattacher ce souci de l'instruction au fait que la religion chrétienne, qui a fini par s'imposer au fil des siècles en Europe, est une religion du Livre, au même titre que l'islam ou le judaïsme. Quand bien même l'accès de tous à la lecture peut paraître dangereux à certains théologiens qui voient dans le développement du savoir une menace pour l'unité de l'Eglise, un danger pour l'orthodoxie et un risque pour la paix sociale ; quand bien même le latin reste la langue d'unité culturelle et cultuelle, la maîtrise de la lecture et de l'écriture commence d'apparaître comme une nécessité, y compris en langue profane. Jacques Le Goff rappelle qu'Innocent III confirmait « dans ses dispensateurs, le caractère laïque de l'enseignement » [7] ; C.J. Hefele cite le texte original : « Dans toute cathédrale, on assignera un bénéfice suffisant à un magister qui instruira gratuitement les clercs et les élèves pauvres. Dans les autres églises et les monastères, on remettra en vigueur ce qui avait existé autrefois à cette fin. L'autorisation d'enseigner ne doit faire l'objet d'aucune redevance et ne peut être refusée à quiconque est capable d'instruire. »[8] Le canon 18 au troisième concile de Latran proclame donc non seulement l'exigence d'ouverture d'écoles à tous, mais aussi le principe de leur gratuité ainsi que la possibilité d'enseigner pour les personnes extérieures au clergé.

Il existe, de plus, une raison directement théologique sur laquelle Raymond Lulle revient sans cesse tout au long de son traité d'éducation. Elle tient directement au devoir de charité : « Tout homme doué d'intelligence peut remplir la fonction enseignante, car il doit ramener par l'enseignement dans le droit chemin son frère qu'il voit errer loin du chemin de la vérité ou de la moralité. »[9]

Dans les faits, les écoles publiques élémentaires sont loin d'être absentes à l'époque où Lulle décide de s'intéresser à la question éducative. Certes, elles ne proposent qu'un enseignement technique pour l'instruction des clercs, futurs serviteurs de l'Eglise. Mais elles dispensent un savoir qui ne se trouve pas dans l'enseignement soit très général soit très spécialisé des Universités. Teintées de morale et imprégnées de références religieuses, inévitables en ces temps théologiques, elles transmettent un savoir à destination pragmatique qui vise la formation des marchands ou des gens destinés aux arts mécaniques. Leur contenu est le reflet de ces exigences professionnelles : écriture en langue profane, langues étrangères, comptabilité, géométrie appliquée aux constructions de figures, calcul. Dans son *Didascalion,* Hugues de St. Victor avait déjà fait une place importante aux « arts des métiers » ; Albertus de Brescia, proposait dès 1238, fidèle en cela à Sénèque et Cicéron, de ne pas négliger la réussite sociale par le travail ; Raymond Lulle consacre à l'apprentissage technique et professionnel l'intégralité du chapitre 79 de son traité d'éducation, intitulé « Les arts mécaniques. »

Sa défense de la technique instruite est conduite sans ambiguïté ni réticence aucune. Ce qu'il appelle « art mécanique » désigne l'ensemble des connaissances utiles qui fournissent une aide à la vie quotidienne, « corporelle ». Au delà du simple geste répétitif du métier acquis par imitation, c'est l'ensemble des savoirs qui permettent l'amélioration de l'existence matérielle des hommes : l'agriculture, l'orfèvrerie, la charpente, le travail du cuir,

---

[6] E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France,* Tome V : *Les écoles de la fin du VIII è siècle à la fin du XII è siècle,* Lille, 194O.
[7] Jacques Le Goff, *Les intellectuels au Moyen Age,* Paris, Le Seuil, 1962, p.107.
[8] C.J. Hefele, *Histoire des Conciles,* V, 2, Paris, 1933, p. 1101.
[9] Jacques Le Goff, *Idem.*

le commerce, l'architecture par exemple. Outre l'amélioration de la vie, ce travail matériel spécialisé sociabilise les hommes en les rendant complémentaires les uns des autres : « les uns métiers aident les autres ». De plus, sans ces « arts » injustement méprisés, « ni les bourgeois, ni les chevaliers, ni les prêtres, ni les prélats ne pourraient subsister. » Enfin, un revers de fortune est toujours possible, même à celui qui se croit le mieux né et à l'abri des coups du hasard. Connaître un « bon métier mécanique » permet de survivre dans les situations les plus difficiles. Or comment cela serait-il possible sans instruction minimale, sans apprentissage et sans éducation ?

La polémique religieuse

Mais là n'est pas le seul but de l'éducation, loin s'en faut. Dans un univers de conflits religieux, l'intention est aussi polémique. Comme le montre un autre ouvrage de Raymond Lulle, plus tardif, *Le livre du gentil et des trois sages*[10], la visée constante du philosophe de Majorque a été de promouvoir le rassemblement des trois grandes religions monothéistes, celle des juifs, des musulmans et des chrétiens. Il sait que le conflit entre la foi et la raison, c'est à dire entre la théologie et la philosophie a commencé en Islam avant de toucher les Universités occidentales. Il sait aussi que grâce à la raison, il est possible de déplacer la polémique religieuse du terrain guerrier à celui de la dialectique ou de la rhétorique, ce qui reste somme toute moins dangereux. Le débat mutuel rend service à chacun des protagonistes, quand bien même leurs positions doctrinales resteraient inchangées à l'issue du débat. Il ont appris à se mieux connaître, ce qui n'est déjà pas si mal. Voilà ce que reconnaissent les quatre personnages à la fin de l'ouvrage où se voient exposés les principes des trois religions du Livre.

Mais à quelle condition un tel débat est-il possible ? Que suppose-t-il comme principes nécessaires, non pour déboucher sur la victoire souhaitée par chacun, mais simplement pour pouvoir s'engager ?

Pour qu'il y ait dialogue, pour que la discussion puisse se voir initiée, il faut deux choses. La reconnaissance de la foi comme terrain commun de la polémique d'une part. Au delà des dogmes différents, il suppose que les trois sages parlent tous de la même chose : la croyance en un Dieu unique. Voilà pour la condition théologique. Mais pour que l'échange d'idées fonctionne, il suppose de plus chez les protagonistes un outil intellectuel commun. Il y a une tradition et deux révélations en conflit certes, mais une seule logique, une seule raison qui permet d'établir un pont entre « les sages » entre eux, et entre ces derniers et « le gentil », entendons celui qui n'a aucune connaissance du Dieu auquel croient les représentants du monothéisme.

Pour que chacun entende les arguments exposés par les autres et suive ses démonstrations avant de les réfuter, il faut supposer une logique minimale commune à tous et toutes, une raison impliquant une discursivité universelle. Or cet outil commun c'est précisément ce dont traite la philosophie entendue comme « science naturelle » qui avance par des « raisons nécessaires ». Comment des hommes de culture, de langue, de mœurs, d'horizons si différents pourraient-ils espérer se comprendre s'ils ne supposaient une rationalité commune. Demander raison à l'autre suppose que la raison soit en tiers entre les interlocuteurs comme vecteur de l'échange.

Il ne faudrait pas cependant anticiper vers une raison autonome qui n'a pas lieu d'être dans ce contexte du Moyen Age. Raymond Lulle est au fait de la philosophie arabe certes ;

[10] Raymond Lulle, *Le livre du gentil et des trois sages,* traduction du catalan par Armand Llinarès, Paris, Editions du Cerf, 1993.

connaisseur de la logique aristotélicienne, il écrit indifféremment en catalan, en arabe ou en latin. Il ne fait cependant pas de la raison universelle l'ultime référence de la vérité. La force contraignante de la raison naturelle, c'est encore de Dieu qu'elle provient et c'est précisément cette source transcendante qui en constitue la garantie d'authenticité. Il reste ici fidèle à saint Augustin. Le débat philosophique de la raison et de la foi, de la philosophie et de la théologie peut paraître bien étrange aujourd'hui à certains ; il constitue l'horizon intellectuel, et peut-être le problème fondamental de Raymond Lulle. Il se trouve au cœur de son traité d'éducation et l'éclaire en partie, principalement dans sa dimension à la fois morale et logique. Il convient ici d'en dire un mot.

Le problème de la double vérité : la foi et la certitude démontrée

Au delà du conflit religieux directement visible, car engageant une véritable guerre de pouvoir et d'emprise sur les consciences, le problème qui se pose est celui de la place respective de la foi et de la raison dans le champ de la morale. Dans le domaine de la morale et du culte, convient-il de suivre la croyance religieuse officielle sans chercher à comprendre, à démontrer, à critiquer au besoin ce qu'énoncent les Ecritures ou les serviteurs de l'Eglise ? Auquel cas la croyance naïve a le dernier mot et c'est la foi qui triomphe sur la raison critique. Convient-il au contraire de ne se fier qu'à sa raison naturelle et tenter de tout comprendre, y compris dans des domaines où elle semble avoir du mal à pénétrer ? Auquel cas le risque est grand d'aboutir à une sorte de dictature intellectuelle théologique.

Autrement dit, comment concilier Aristote, récemment introduit par les philosophes arabes, qui exige de penser la métaphysique en termes discursifs et l'Ecriture qui demande de croire sans comprendre, au besoin jusqu'au « credo quia absurdum est », précisément « parce que c'est absurde » ? Il ne fait aucun doute que Raymond Lulle souhaite conserver et la philosophie et la théologie. Comment dès lors les concilier ? Quelle place accorder à chacune ? Comment envisager leurs relations ?

Plusieurs attitudes semblent possibles.

Thomas d'Aquin tente de rapprocher les deux pôles du conflit tout en laissant le domaine transcendant hors des prises critiques.[11] La raison reste au service de la foi ; elle doit s'abstenir d'intervenir là où la révélation ne lui laisse pas de place. Cette dernière, tout comme l'enseignement du Christ, se situe au-delà de toute critique morale ou philosophique possible. On ne comprend pas tout simplement parce que notre entendement fini n'est pas adapté à un objet infini.

Abélard (1070-1142) de son côté propose une réponse qui inquiète les théologiens. Il introduit en effet la controverse rhétorique en plein cœur du champ religieux avec son *Sic et Non.* Ne demande-t-il pas en effet qu'on n'accepte de vérité que soutenue par la raison ? « On ne croit pas parce que c'est Dieu qui l'a ordonné, mais on admet parce qu'on a la preuve qu'il en est ainsi. »

Le *Proslogion* de saint Anselme (1033-1109) tente, dans le même sens, de « démontrer » rationnellement l'existence de l'Etre suprême, garantissant la foi par un détour démonstratif[12], au risque de voir cette dernière remise en question à tout moment dans des polémiques sans fin.

---

[11] Saint Thomas d'Aquin, *De Magistro : De l'Enseignement,* Paris, Klincksieck, 2002.
[12] Saint Anselme, *Proslogion,* Paris, Vrin, 1982.

A l'inverse, le courant mystique qui cherche à se rattacher à saint Augustin[13] développe une méfiance certaine vis-à-vis de la raison. A l'opposé de la voie rationnelle, il prône la voie directe, immédiate, intuitive de la foi. Les Ecritures sont l'unique accès à Dieu et à la vérité ; la raison n'est source que d'illusions et d'errances. Telle est l'orientation de saint Bernard (1091-1153) qui oppose à Abélard (1079-1143) une dévalorisation de la connaissance rationnelle au profit d'un attachement mystique au dogme religieux. L'intelligence critique est non seulement inutile mais fallacieuse, surtout dans le champ de la foi qui demande la naïveté plus que la science. La rationalité critique ne peut que contrarier l'approche de Dieu rappelle de son côté saint Bonaventure (1221-1274).

Le dernier avatar de ce conflit entre foi et raison, entre croyance et connaissance, théologie et philosophie, conflit immédiatement contemporain de Raymond Lulle, est celui qui sévit au sein de la faculté de Paris durant la fin du XIII è siècle et qui conduit à la théorie de la double vérité[14]. Il vient des averroïstes qui, percevant les contradictions entre Aristote et l'Ecriture, se refusent à choisir et suivent les deux modèles, inventant de ce fait la doctrine qu'on appelle communément doctrine de la « double vérité ». L'une de ces vérités est celle qui nous vient de la révélation. Elle relève donc de la croyance. L'autre est celle de l'argumentation philosophique, laquelle relève de la raison. Par suite, certaines choses seraient vraies selon la philosophie, mais non selon la foi catholique, d'autres seraient vraies selon les Saintes Ecritures, mais ne sauraient l'être selon la raison « naturelle » mise à jour par la rhétorique et la dialectique, mais surtout par la logique.

On prône alors une complète séparation des puissances intellectuelles. Non seulement chacun a ses droits et ses exigences propres dans son domaine spécifique de compétence. Au théologien d'affirmer et d'adhérer affectivement sur le terrain où la raison critique n'a rien à faire. Au philosophe d'argumenter démonstrativement là où le croyant n'a qu'à se taire. Le risque étant de voir se développer deux vérités juxtaposées.

La question devient dramatique lorsque, ce qui est le cas entre Aristote et l'Ecriture, les deux approches de la vérité sont manifestement incompatibles : la vérité philosophique se fonde sur des raisons argumentées, au lieu que la croyance religieuse repose, par définition, sur des miracles, c'est à dire des phénomènes par définition incompréhensibles, incompatibles avec l'idée de cohérence logique ou d'observation objective. On en arrive ainsi à la proposition insoutenable aux yeux de Raymond Lulle : « *Credo* fidem esse veram, et *intelligo* quod non est vera ! », « je *crois* que la foi est véridique, mais je *pense* qu'elle ne l'est pas ! »

Il ne s'agit pas ici de dire que l'on croit précisément parce c'est absurde - la foi suppléant à une limite de la raison, limite consubstantielle à sa nature finie - il s'agit de vivre et de penser en faisant cohabiter en soi deux affirmations contradictoires. La même représentation, je la crois vraie et je la pense fausse. Raymond Lulle voit bien que cette double vérité (*duplex veritas*) confine à la duplicité, invitant à une croyance perfide et à une raison bifide, c'est-à-dire à l'impasse intellectuelle et morale : la raison déraisonne et la foi chancelle.

Quelle éducation proposer si tout peut être dit, et son contraire ? Quelles vérités transmettre aux enfants si rien ne permet de remettre en question le relativisme absolu qui ressort de cette approche ? Faut-il enseigner la foi aveugle, la toute-puissance de la raison ? Peut-on se satisfaire de cette double vérité qui permet toutes les approximations intellectuelles aussi bien que morales. Raymond Lulle sent bien que si tout se vaut, alors plus rien ne vaut.. Comment sortir de l'impasse ?

Pour comprendre Raymond Lulle, il ne faut pas oublier que le *Philosophus barbatus*, comme on le surnommait à cause de sa barbe imposante, est avant tout laïc et autodidacte. Les

---

[13] Saint Augustin, *De Magistro ; Le Maître,* Paris, Klincksieck, 2000. Voir aussi Bernard Jolibert, *Raison et éducation, l'idée de raison dans l'histoire de la pensée éducative,* Paris, Klincksieck, 1987.

[14] Alain de Ribera, *Penser au Moyen Âge,* Paris, le Seuil, 1991, p.122 sq. Voir aussi Le Goff, *Op.cit., p.121.*

querelles d'autorité ne le touchent pas. Il a l'habitude d'argumenter pour la foi chrétienne dans des contrées musulmanes souvent hostiles. Il discute plus qu'il ne prêche. Sa foi est aussi solide que sa raison. Aussi, les diverses solutions que nous venons d'énumérer et qui constituent l'horizon intellectuel de son temps sont-elles loin de le satisfaire.

Le thomisme, en limitant le pouvoir de la raison au fini, ferme de fait la possibilité d'argumenter philosophiquement, c'est-à-dire de manière critique, dans le champ religieux. On limite alors la conversion des « gentils » ou des mécréants par la parole, ce qui fut l'activité principale de Lulle en pays musulman ou au sein des milieux juifs qu'il fréquenta toute sa vie. Le mysticisme traditionnel, de son côté, lui semble la porte ouverte au fanatisme, c'est-à-dire à la conquête de la foi par le glaive, procédé de guerre sainte qu'il condamne. En déniant à la philosophie le droit d'argumenter dans le champ religieux, non seulement on se prive d'un moyen efficace et pacifique de rapprocher les hommes, mais on incite indirectement à affirmer ses certitudes par la violence.

Le rationalisme absolu, quant à lui, sape à plus ou moins long terme les bases de la foi, mais aussi de la raison elle-même. Il correspond à une raison folle qui tourne sur elle-même sans ancrage dans des principes qui en garantissent la véracité. Quant à la théorie de la « double vérité », elle lui paraît une lubie d'intellectuel coupé des besoins du peuple, conception absurde réservée à une élite de théologiens professionnels qui ne comprennent pas les besoins du commun des mortels en matière de croyance religieuse.

Sa solution est à la fois plus simple et plus directe. Alain de Libera parle de « prophétie de la raison »[15] au sens précis d'inspiration divine. Si on croit que la loi du Christ est vraie et celle de Mahomet ou de Moïse fausses, alors on doit être capable de la prouver par des raisons nécessaires. Il ne saurait être question d'abandonner aux « fous de Dieu », aux « illuminés » les décisions touchant la foi. Si la raison humaine n'est pas un outil toujours parfait, s'il arrive qu'on se trompe lorsqu'on en use mal, il n'empêche que l'entendement discursif reste un outil naturel à l'homme, outil spécifique puisqu'il constitue en quelque sorte l'instrument que Dieu à mis dans son ouvrage pour lui permettre de se guider dans le monde et pour lui permettre de retrouver la voie du salut. Retournant alors l'idée de raison contre les sectateurs de la raison, Lulle récuse la théorie d'une incompatibilité définitive entre la religion et la philosophie, entre la foi et la science, entre les Ecritures et Aristote. Il n'y a pas lieu d'opposer une élite intellectuelle savante qui comprend sans croire et une masse inculte à qui on demanderait de croire sans comprendre, pas plus qu'il n'est concevable que l'on puisse croire vrai ce que l'on penserait être faux. La raison vaut pour tous, dans son unicité elle est création divine ; c'est donc en chacun qu'elle doit être éveillée, « nourrie », développée. Il y va de la défense de la foi elle-même. En dernier ressort, la raison ne vaut pas pour elle-même, mais bien parce qu'elle se trouve justifié en Dieu[16].

On comprend alors qu'une réflexion sur l'éducation de tous, éducation à la fois populaire et chrétienne, raisonnable et raisonnée, apparaisse essentielle. Le *Livre de l'enseignement des enfants* répond à une nécessité interne de la pensée de Raymond Lulle : réconcilier les exigences de la pensée rationnelle héritée de l'antiquité par l'intermédiaire des Arabes et les valeurs morales fondatrices de la religion chrétienne, non dans l'abstraction d'un

---

[15] Alain de Libera, *Penser au Moyen Age,* Paris, le Seuil, 1991, p.119.

[16] Cette constante référence à la discussion rationnelle entraînera une condamnation sévère de l'enseignement lullien par le pape Grégoire XI, en 1376. Ce dernier entretiendrait dans ses écrits une constante confusion entre la foi et la raison. On voit combien la condamnation reste injuste : non seulement, il se garde de les confondre, mais il conserve comme on le voit tout au long du *Livre de l'éducation des enfants* une ultime priorité à la foi. Loin de prétendre que l'exercice de la raison pure conduise de soi et par soi aux vérités de la foi, Raymond Lulle défend l'idée qu'en cas de conflit, les vérités de la foi conservent un priorité absolue (voir l'article : « Raymond Lulle », par Ephrem Longpré, dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique.*) Si l'entendement peut soutenir la foi dans sa recherche, en dernier ressort, c'est à la foi d'éclairer l'entendement lorsque celui-ci se déroute et risque de se perdre face à l'inconnaissable.

traité théologique, mais dans l'existence concrète de tous les jours. Comment produire des hommes chez qui la foi et la raison s'accordent, pour qui l'ici-bas et l'au-delà ne se déchirent pas, en qui morale chrétienne et morale antique se rejoignent ? L'éducation induit chez Lulle une réflexion qui remonte jusqu'à ses fondements ultimes, fondements philosophiques, moraux certes, mais aussi politiques, sociaux et religieux.

Comment se présente l'ouvrage ? L'exposé de son plan permettra sans doute d'en mieux saisir la cohérence.

Le plan du traité

Le *Livre de l'enseignement des enfants* comprend cent chapitres regroupés en douze rubriques générales thématiques. L'ensemble est précédé d'une dédicace et d'un prologue. La brève dédicace, suivant la tradition, invoque simplement la grâce divine ; le prologue indique en revanche avec précision que son auditeur dans le traité n'est autre que son fils. A la manière de saint Augustin, Raymond Lulle se choisit un interlocuteur proche, permettant le style direct et familier. Mais, contrairement à ce qui se passait chez l'auteur du *De Magistro*, la forme n'est plus celle du dialogue. Si Adéodat[17], le fils d'Augustin, répondait, questionnait à son tour, objectait au besoin, le « cher fils » de Lulle n'intervient jamais dans la discussion. Il apparaît comme le vis-à-vis passif d'un discours magistral qui tente de le convaincre, par la force intime de la raison, du bien-fondé de l'enseignement et de l'éducation qu'il est en train de recevoir. Sans doute faut-il voir là un artifice stylistique. En s'adressant à son « aimable fils », Lulle fait usage d'une fiction rhétorique visant à toucher plus fortement son lecteur.

Le destinataire indirect, il n'est autre que l'éducateur en général, femme ou homme, laïc ou clerc, jeune ou vieux, noble ou bourgeois, qui voudrait conduire son élève à devenir un honnête chrétien, c'est-à-dire un homme vivant au milieu des autres, ses semblables en nature, dans un monde incertain où l'ultime certitude reste de devoir faire son salut.

Le reste de l'ouvrage se subdivise en douze rubriques d'importance inégale. Les huit premières traitent de questions religieuses et comportent en tout soixante-sept chapitres ; ce qui représente en importance la moitié du traité, à peu de chose près. Les titres sont suffisamment explicites pour qu'il ne soit pas utile d'insister sur leur contenu :

-Les douze articles de la foi.
-Les dix commandements.
-Les sept sacrements de l'Eglise.
-Les sept dons du Saint-Esprit.
-Les huit béatitudes.
-Les sept joies de la Vierge.
-Les sept vertus.
-Les sept péchés mortels.

Il est clair que Lulle est d'emblée fidèle à une intention profondément religieuse. Son élève doit apprendre d'abord à « connaître, aimer et servir Dieu ».Ces connaissances religieuses basiques, que le prologue qualifie « de choses qui sont générales au monde », sont valables pour tous, hommes ou femmes de toute condition sociale. Le contexte intellectuel chrétien militant est évident. Aussi l'ouvrage commence-t-il comme un véritable catéchisme : l'ensemble des dogmes qui constituent l'ossature de la foi catholique est proposé à l'élève attentif. Avec, en plus, cette touche propre dans le style et l'argumentation, où transparaissent les préoccupations doctrinales essentielles de Raymond Lulle :

[17] Saint Augustin, *De Magistro (le Maître),* Paris, Klincksieck, 1988.

- Importance des sentiments dans tous les domaines de l'existence, et principalement de l'Amour comme organe religieux primordial. On retrouve parfois dans la première partie du *Traité*, en forme pourtant de catéchisme ordinaire, les accents passionnés du *Livre de l'Ami et de l'Aimé*[18].

- Souci de ramener les « infidèles » et les incrédules à la vérité de la foi par le sacrifice, la discussion et l'exemple plus que par les menaces, la violence ou la conversion forcée, comme on le voit aussi dans le *Livre du gentil et des trois sages.*

- Goût de l'existence ici bas certes ; mais aussi tentation personnele de la vie érémitique, du sacrifice et de l'ascèse pouvant aller jusqu'au martyre comme dans son roman : *Livre d'Evast et de Blanquerne*.

- Confiance absolue dans « notre dame Marie », consolatrice ultime du livre de *Déconfort*, où s'exprime le découragement humain le plus radical et le plus désespéré en même temps que l'espoir de consolation le plus passionné.

Tous ces thèmes récurrents de la métaphysique et de la théologie de Lulle se retrouvent dans cette première partie proprement doctrinale.

Au sein de cette même partie de l'ouvrage, il est intéressant de voir Lulle s'inspirer au besoin de valeurs antiques. Par exemple, après avoir développé les propriétés des trois vertus proprement théologales (la foi, l'espérance et la charité), il invoque au secours d'une bonne et complète formation morale de son « fils », la justice, la prudence, le courage et la tempérance qui composent le célèbre « quadrige des vertus » de la sagesse antique[19], vertus déjà convoquées au secours de l'éducation chrétienne primitive par saint Augustin. Féru de culture antique, Lulle prend parfois des libertés avec la stricte orthodoxie. Il emprunte chez les auteurs qu'il fréquente et chez les peuples qu'il rencontre ce qui lui paraît juste sans sa soucier de respect strict du dogme. Les bonnes coutumes ne sont pas d'ici ou de là, elle ne sont ni nouvelles ni anciennes par nécessité ; avant tout, elles conduisent l'élève vers plus de dignité humaine, c'est à dire plus de vertu.

En lieu et place de la paresse, parmi les péchés capitaux, il place par exemple au tout premier rang « l'accide », cette tristesse d'âme qui s'empare de nous à la vue du bonheur d'autrui. « Ce vice est le plus grave et le plus digne de condamnation de tous les vices » (chap. 63). Le *Livre du gentil et des trois sages* confirme cette critique : « l'acédie » (autre traduction d'*accidia*) est l'exact contraire de la charité. Elle consiste à détester le bien, tant commun que spécial, et à aimer le mal lorsqu'il advient aux autres[20]. Elle montre que l'homme qui l'éprouve ne considère pas les autres êtres humains comme des semblables, mais, au mieux comme des étrangers, au pire comme des ennemis. Or le premier devoir moral et social est celui de fraternité : nous sommes tous enfants d'un même père. C'est même la première leçon de la Création. Le chapitre dix confirme à contrario la priorité de la bienveillance parmi les vertus du chrétien comme de l'homme en général : il qualifie en effet la charité, c'est-à-dire le sentiment contraire à « l'accide », qui nous fait tenir autrui pour aussi chers que nous-mêmes, de « meillor vertu que home peut avoir. » L' « accide » n'est donc pas l'envie du bien d'autrui, une sorte de jalousie qui nous ferait désirer le bonheur des autres ; elle traduit au plus profond notre désir qu'il leur arrive du mal. On ne veut pas posséder le

[18] Peut-être faut-il voir dans cette exaltation de l'amour mystique l'influence du soufisme, singulièrement du livre de Mohidin Abenarabi de Murcie : « *L'interprète des amours anciennes* ». Les paroles d'amour que prononce le guide spirituel, le soufi, sont destinées à provoquer chez les fidèles une intense dévotion. L'accent est mis ici sur l'expérience intérieure.

[19] Platon, *République*, V.

[20] Raymond Lulle, *Le Livre du gentil et des trois sages,* p.76-77.

bonheur de l'autre, on veut d'abord que l'autre ne soit pas heureux ! Ce qui est très différent puisque cette fois on veut le mal !

Il consacre plusieurs chapitres aux études qui touchent directement la vie mondaine : sciences de la nature, droit, médecine, disciplines du *trivium* (grammaire, logique, rhétorique) et du *quadrivium* (géométrie, arithmétique, musique et astronomie) de la Faculté des Arts. Il s'intéresse aux coutumes des autres nations : « Le sage commerçant est celui qui va en divers lieux pour empocher des richesses. Tu serais un plus sage marchant encore si tu parcourais le monde pour choisir les meilleures coutumes que tu ferais tiennes. » (Chap. 93)

Il consacre, on l'a vu, de nombreux paragraphes aux « arts mécaniques », terminant par une critique ironique de la bourgeoisie oisive dont le « salut » est compromis du simple fait de son état oisif. Avoir un métier n'est pas seulement une garantie contre les incertitudes de la roue de la fortune, c'est un devoir à la fois social et moral.

La suite du livre comporte quatre groupes de chapitres :

-Les trois lois.
-Les sept arts.
-La morale et les mœurs.
-La destinée.

Les trois lois sont en réalité quatre. En effet, avant de proposer une sorte d'étude comparée des religions juive, chrétienne et musulmane, Raymond Lulle entreprend un exposé de la « loi de nature », c'est-à-dire de l'ordre, au double sens de commandement et de régularité, que l'entendement humain peut saisir en observant les phénomènes de la nature. Ces « lois » doivent être entendues comme des modèles puisqu'elles sont l'œuvre de Dieu. A nous de nous en inspirer pour orienter notre conduite « en ce siècle ». Parmi ces lois, il est intéressant de noter que Lulle place les lois morales. On est à la fois loin du naturalisme autosuffisant, de l'anti-naturalisme mystique et du dualisme hérétique radical qui commence à prendre de l'importance. On est aussi loin de l'idée de science qui voit dans la loi la simple nécessité naturelle.

On se trouve donc en fait dans le champ de la morale. Que faire ? Comment convient-il de se conduire ici-bas ? Comment orienter son action ? La loi naturelle apparaît comme l'outil d'un jugement normatif possible pour les hommes qui se trouvent démunis face à un Dieu caché et silencieux. Les lois de nature sont autant de signes divins qui doivent servir de modèles aux comportements moraux des humains. Ce sont comme des indices qui leur permettent, sinon de comprendre le dessein divin, du moins d'en deviner les principes et d'en transposer les commandements pour nous-mêmes.

Revenant par exemple sur l' « accide » qui lui paraît une faute gravissime, il place l'amour du prochain dans les devoirs naturels. C'est en effet un impératif humain naturel qui exige que ce qu'un homme désire pour lui-même, il le désire aussi pour son semblable, et que ce qu'il hait pour lui-même, il le haïsse pour les autres (chap. 68). L'examen de notre propre nature nous invite à comprendre celle des autres et par suite à concevoir les règles éthiques les mieux à même de gérer la vie sociale.

Outre les disciplines du *trivium* (grammaire, rhétorique et dialectique) et du *quadrivium* (arithmétique, géométrie, astronomie et musique) de la Faculté des Arts, Raymond Lulle examine sous la rubrique générale « Des sept arts », les connaissances dispensées dans les autres Facultés : Théologie, Droit canon et Droit civil, Médecine. Il ajoute à ces disciplines traditionnelles, les sciences physiques et les arts, métiers et techniques (les arts mécaniques, qui lui paraissent essentiels dans la formation d'un homme soumis aux aléas de l'existence. On voit alors que, pour ce qui touche à l'instruction de son élève, Raymond

Lulle convoque l'intégralité du savoir de son temps. Non qu'il veuille produire un savant universel ! Il se méfie de certaines disciplines et invite son « cher fils » à éviter les matières qui conduisent à la superstition (magie, astrologie, etc.). Il lui déconseille de consacrer trop de temps aux disciplines qui monopolisent la pensée (la géométrie) ou qui invitent parfois à servir les pires causes (le droit). Il désire seulement que son élève puisse comprendre la valeur, mais aussi les limites de tous les savoirs qui dominent la pensée de cette fin du Moyen Âge. C'est en cela que ce livre paraît comme une encyclopédie plus que comme un traité de pédagogie.

La partie dévolue à la morale étudie les mœurs en général : devoirs des diverses classes composant la société (le texte 80 bis qui porte sur les chevaliers semble un ajout du traducteur original), soins du corps, hygiène, manière générale de « nourrir », c'est à dire d'éduquer moralement et intellectuellement les enfants. Enfin, l'ouvrage se termine par un retour sur la destinée métaphysique des hommes où se voient examinées les notions essentielles de la théologie commune. Faisant référence au *Livre de Evast et de Blanquerne*[21], après avoir entrepris une description de l'enfer digne des peintres médiévaux, il s'achève sur une vision apaisée du paradis, rappelant que son livre n'avait d'autre but que de rendre son disciple digne « de la grâce de notre seigneur Dieu. »

Les idées éducatives

Sur la question des principes fondateurs de la pédagogie de Raymond Lulle, un travail essentiel a été accompli par Armand Llinarès dans son introduction à l'édition de la *Doctrine d'enfant* en version médiévale, ainsi que dans son *Raymond Lulle, philosophe de l'action* (pp.320-336). Il renvoie à l'ouvrage fondamental de Tusquets : *Ramon Lull, pedagogo de la Crstiandad*[22] et au travail de J. Caldentey : *La pedagogia del Beat Ramon Lull*[23].

Il est possible de ramener la pensée éducative de l'auteur du *Traité de l'enseignement des enfants* à un certain nombre d'idées essentielles dont on a vu qu'elles permettaient de remettre en question certaines conceptions considérées comme acquises définitivement sur le Moyen Age.

Philippe Ariès par exemple signale le manque d'intérêt à l'enfance dans la pédagogie médiévale, singulièrement le manque l'attention à ce qui caractérise la petite enfance. Or le traité de Raymond Lulle aborde l'éducation à tous les âges de la vie. Le chapitre 91, intitulé « De nutriment » (L'éducation), traite de la petite enfance non sans finesse. Ailleurs, il s'interroge sur les mérites comparés des berceaux basculants à tangage ou à roulis, suivant l'orientation des patins arrondis. Il constate que dans le premier cas l'enfant se retrouve un temps sur deux la tête plus basse que les pieds ; dans le second, le balancement se fait de gauche à droite puis de droite à gauche, alternativement. L'austère Lulle stigmatise le premier mouvement, contraire au cerveau et à la digestion. Il constate que « plus on berce un enfant plus il pleure ; si on arrête de le bercer, il pleure plus fort, et plus encore qu'ils ne l'auraient fait si on ne les avait pas habitués à être ainsi bercés. »[24] Curieuse remarque pour quelqu'un qui ne s'intéresse pas à la petite enfance !

---

[21] In *Obres essentials de Ramon Lull,* Barcelone, 1957, p.123-302.
[22] J.Tusquets, *Ramon Lull, pedagogo de la Crstiandad,* Madrid, 1954.
[23] El Heraldo del Cristo, Palma, 1933. Voir aussi J. et T. Carreras Artau, *Historia de la Filosofia española,* T I, Madrid, 1939.
[24] Pierre Riché et Danièle Alexandre-Bidon, *L'enfance au Moyen Age*, Paris, Seuil-Bibliothèque nationale de France, 1994. (Importante iconographie sur les jeux, la médecine et le quotidien des enfants au Moyen Age).

On parle aussi de méfiance à l'égard de la nature enfantine. Certes l'enfance est faible et il est prudent de tenir compte de ses limites. Elle est facile à séduire mais il convient cependant de faire confiance à la nature. Lulle va jusqu'à affirmer que cette dernière « sait mieux que la mère élever les enfants ». Ce n'est pas en tout cas en la contrariant que l'on obtiendra de bons résultats en éducation. Au contraire, le bon éducateur est celui qui utilise les « puissances » - on dirait aujourd'hui les potentialités - de l'enfant pour développer au mieux ses facultés et le conduire là où il veut l'amener.

Or de quelle « puissances » s'agit-il ? Certes des facultés morale et intellectuelles, prisées de l'éducation scolastique, mais aussi des capacités physiques. La vie active qui est notre lot dans ce monde, implique que le corps ne soit pas négligé. Son éducation comprend celle des cinq sens (Chap. 86) sans lesquels nulle relation au monde n'est possible, mais aussi celle du mouvement sans laquelle la mort survient. Certes, il est possible de sourire aujourd'hui de la référence humoriste qui sert de base à la doctrine médicale de l'auteur. On peut se moquer de ses références constantes à la théorie des éléments d'Aristote ou à la distinction physique, traditionnelle à l'époque, du monde sub-lunaire et du monde supra-lunaire. Il n'empêche qu'il est loin de négliger les conditions matérielles de l'existence humaine. Dans le même chapitre, il traite de la qualité des aliments et de l'air que respire le petit enfant.

Du point de vue social, il se demande pourquoi les enfants de riches sont désavantagés par rapport aux fils de pauvres quant à la vivacité intellectuelle et la résistance physique. Sans doute une éducation sur-protectrice y est-elle pour beaucoup. Trop de vêtements, trop de nourriture, trop de soins divers, contrarient le développement naturel. Il serait peut-être préférable de laisser quelque liberté au corps et à l'esprit.

Dans son analyse globale du développement enfantin, Raymond Lulle respecte la conception générale que se fait le Moyen Age de l'évolution de l'enfant. En gros, il semble distinguer quatre étapes. Outre la période de la grossesse durant laquelle l'enfant est protégé par l'enveloppe maternelle[25], la première période s'étend de la naissance au sevrage. L'*infans* désigne celui ne sait pas encore parler, conformément à l'étymologie. C'est l'*aetas infirma* ou *tenera.* Protection, soins naturels, chants, bercements sont alors nécessaires. Les gazouillis précèdent le langage et l'annoncent.

Marche, sevrage, parole marquent l'entrée dans la seconde période qui exige une autorité adulte et une attention constante de l'éducateur. Douceur et fermeté alternent car l'enfant n'est pas encore capable d'actes réfléchis, mais il devient apte à régler sa conduite.

La troisième enfance (*pueritia*) correspond à « l'âge de raison », qui comprend l'âge de la « discrétion » (la *discretio* désigne à l'époque le bon sens ou la sagesse, l'aptitude au discernement intellectuel plus que les qualités morales de réserve ou de tact). L'apprentissage de la lecture, de l'écriture, des prières courantes est fortement conseillé. L'enseignement moral n'est plus simplement mécanique ou exemplaire, mais passe par la réflexion, la discussion, c'est-à-dire la leçon. Pour le droit canon, ce petit être que nous considérons aujourd'hui comme un enfant, peut être fiancé, peut être offert à un monastère, recevoir les ordres mineurs. Pour la justice civile, il est tenu pour responsable de ses actes car il est considéré comme apte au jugement moral. Il sait ce qu'il fait et il sait distinguer le bien du mal.

Au moment de la puberté (apparition de la pilosité sexuelle) l'enfant devient majeur, il entre dans l'adolescence (aptitude physique à reproduire l'espèce) puis la « jeunesse » qui, déjà, peut se prolonger longtemps. La fille peut se marier vers douze ans, le garçon vers quatorze ; tous deux sont considérés comme raisonnables.

---

[25] L'enfant alors est considéré comme une « personne » (âme individuelle et personnelle) quarante jours après sa conception *Id.*, p. 36 sq.

Il est intéressant de noter qu'au fil des chapitres qui composent le *Livre de l'éducation des enfants,* Raymond Lulle aborde tous les âges de l'évolution enfantine. Certes, il ne le fait pas dans cet ordre chronologique strict auquel la psychologie moderne nous a habitués. Pourtant, on a vu qu'il abordait la question de l'apprentissage précoce du métier, celle de l'apprentissage des langues, dans le respect de l'évolution enfantine. Il propose ainsi d'aborder en premier lieu la lecture par les langues profanes, avant de passer au latin. Il s'inquiète de voir mal enseignées les disciplines générales durant l'adolescence dans les universités, principalement dans la Faculté des Arts. Au fil du propos, on voit le philosophe et le lettré développer des notations attachantes sur le nourrisson comme sur l'adolescent. Sans aucun doute l'expérience du pédagogue, peut-être aussi celle du père de famille, transparaissent-elles alors sous l'austérité du propos théologique. Il ne faut pas oublier qu'avant sa crise mystique (1263), Raymond Lulle a été marié (1257) et a eu deux enfants : Domingo et Magdalena.

Les fins de l'éducation

Un texte important du traité nous invite à utiliser plutôt le pluriel quand nous nous interrogeons sur les finalités que poursuit l'éducateur. Certes, toute entreprise qui vise à agir sur les enfants et à théoriser son action sur l'enfance se doit de rendre explicites les buts utilitaires immédiats poursuivis, mais aussi les finalités philosophiques plus lointaines que poursuit l'éducateur. Dans quel but éduquer ? En visant quel idéal humain ? Pour parvenir à quel modèle social, à quel idéal individuel ?

Ici encore, le Raymond Lulle du *Traité* est intéressant en ce qu'il rompt, du moins partiellement, avec le courant mystique auquel on le rattache peut-être hâtivement parfois. Tout en conservant à la formation morale et intellectuelle de l'idéal chrétien sa destination transcendante, il accorde à l'existence terrestre une valeur propre qui invite les hommes à agir par leur travail à son amélioration. Le texte central (chap. 87) où cette idée est clairement explicitée se trouve dans la partie morale de l'œuvre, précisément entre le chapitre sur le corps et celui qui traite de la mort.

Si, par souci d'analyse et de clarté d'exposition, il faut distinguer deux vies, celle de l'âme et celle du corps, la vie spirituelle et la vie matérielle, en l'homme, ces deux vies ne sauraient être dissociées. La santé humaine, tant physique que morale, n'est autre que l'équilibre convenable de ces deux composantes. C'est dans la réalisation de cet équilibre que réside, semble-t-il, notre tâche ici-bas. Puisque la vie se dédouble, trois voies possibles s'offrent à nous :

- La voie « basse » est celle du corps seul. C'est celle que suivent les hommes englués dans les délices du siècle, les plaisirs immédiats et qui négligent les devoirs moraux et religieux. Il va de soi qu'ils se condamnent au feu éternel. En revanche, ils jouissent ici-bas de tous les plaisirs qu'offrent les sens.

- La voie « haute », ou voie « souveraine » est celle qui conduit à la vie contemplative, au mépris radical du monde. Elle conduit à sacrifier le bonheur de ce monde-ci pour la béatitude de l'autre. Jeûnes, oraisons, prières, pauvreté sont le pain quotidien de ceux qui choisissent cette voie difficile.

- La voie « moyenne » est celle des hommes qui mènent une vie active au milieu des autres, qui ont femme et enfants, qui travaillent. Ils jouissent des plaisirs du monde tout en menant une existence la plus droite possible. De tels hommes tentent de concilier les deux vies ; ils sont « de ce siècle et de l'autre » comme le dit Raymond Lulle.

Suivant les temps et les lieux, chacun reste libre d'aller selon la voie qu'il choisit. Nul destin astral ne pèse irrévocablement sur nos actes. Mais la première voie reste celle de la condamnation au « feu pardurable ». Elle présente un risque considérable et celui qui la choisit doit en être bien conscient avant de s'y engager. La voie « haute » en revanche semble la garantie d'une éternité bienheureuse ; aussi, est-ce de loin celle qui semble la plus parfaite. Lulle rejoint ici Aristote qui voit dans la vie contemplative[26] la perfection du sage. « Le bonheur ne saurait consister qu'en une forme de contemplation. » Il semble vrai que, de son côté, Raymond Lulle ait été personnellement tenté par cette voie de dévotion consolatrice absolue. Il voit même souvent dans le martyre, le signe d'une existence parfaitement réussie.[27]

En effet, si on en réfère à un de ses autres ouvrages essentiels, ouvrage qui apparaît comme un véritable « roman d'éducation », Le *Livre d'Evast et Blanquerne* (1283-1286) et qui retrace sous une forme romanesque le parcours spirituel de son héros, Blanquerne, fils d'Evast et d'Aloma, parents exemplaires, la véritable finalité chrétienne de l'éducation n'est pas la vie mondaine, mais bien la vie d'ermite, solitaire, contemplative. Comme le rappelle Patrick Gifreu[28], « en souvenir des cinq blessures du Christ, le roman est divisé en cinq livres dont chacun correspond à une étape de la biographie ascétique du héros. Le roman est donc construit à partir de contraintes d'ordre didactique et la trame suit un ensemble d'enseignements et expériences morales et religieuses. C'est la trame de la vie humaine du chrétien qui est appelé à gravir les échelons d'une hiérarchie ascendante. Ces états sont : l'état matrimonial, l'état de monial ou de moniale, l'état de prélat, l'état apostolique, et enfin l'état érémitique. » Nous reviendrons en conclusion sur cet ouvrage essentiel.

Le dernier niveau est donné par Lulle comme le plus parfait auquel les hommes doivent aspirer. C'est l'aboutissement du *Livre de l'Ami et de l'Aimé,* cinquième et ultime partie du *Livre d'Evast et Blanquerne,* qui n'est autre qu'une sorte de bréviaire à l'intention de ceux qui désirent vivre retirés du monde, composé sur le modèle explicite des soufis musulmans que Lulle connaissait parfaitement. Poussée à son terme, cette voie confine au silence ; le mutisme total est en effet la seule attitude cohérente devant l'indicible majesté de Dieu. Comment l'infini serait-il en effet communicable dans un discours, par essence fini ? Il est alors facile de voir apparaître une contradiction majeure entre ces deux finalités éducatives ; celle qui oriente l'enfant vers la vie matérielle, ici-bas, au milieu des autres, voie qui reste présente tout au long du *Livre de l'enseignement des enfants*, et celle du *Livre de l'Ami et de l'Aimé* dans lequel l'Aimé n'est autre que Dieu et l'Ami le croyant dont l'amour fusionnel constitue l'ultime aboutissement.[29]

Au dire même de Raymond Lulle, la voie érémitique reste difficile aux simples mortels. Elle constitue un idéal, presque inaccessible, sinon, peut-être, à quelques rares élus. La sainteté est un privilège singulier réservé à des âmes exceptionnelles. Sa propre expérience lui en a montré les limites.

Or, comme le rappelle Llinarès, c'est à la multitude, « à tous les hommes, ses frères, que pense avant tout Raymond Lulle, quand il s'adresse à son aimable fils. »[30]. Ces hommes ne peuvent ni ne doivent tous devenir des religieux professionnels. Il y va de la survie de la

---

[26] Aristote, *Ethique à Nicomaque*, X, 8, 1178 b.

[27] Suivant la légende (qui, sur ce point, paraît conforme à l'histoire), Raymond Lulle mourut dans le bateau qui le ramenait à Majorque, par suite de la lapidation qu'il subit à Bougie (ou, plus probablement, Tunis) lors de son dernier voyage en Afrique du Nord. Sa fin, sur ce point comme sur bien d'autres, semble tout à fait conforme à conception mystique de l'existence.

[28] Raymond Lulle, *Livre de l'Ami et de l'Aimé,* Paris, Orphée, La Différence, 1989, p.7.

[29] Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner, entre autres, le verset 211 qui commence par ces mots : « L'amour, l'Aimer, l'Ami et l'Aimé s'accordent si fortement dans l'Aimé qu'en leur essence, ils ne sont qu'une seule actualité. », *Id.* p. 115.

[30] Armand Llinarès, introduction à la *Doctrine d'enfant* de Raymond Lulle, Paris, Klincksieck, 1969, p. 17.

société, mais aussi de la nature humaine. Le plus grand nombre doit composer avec ses faiblesses, ses limites, ainsi qu'avec les aléas de l'existence mondaine. Pour l'immense majorité, la meilleure voie est donc la voie « moyenne ». Elle permet à la fois de jouir des bonheurs de ce monde et d'assurer son salut par des œuvres conformes à l'honnêteté chrétienne. Les hommes qui choisissent cette voie peuvent obtenir « ce monde et l'autre ». D'ailleurs, si on suit attentivement l'itinéraire de Blanquerne, on se rend compte que le projet extatique trouvant son épanouissement dans l'arrachement mystique ne peut venir qu'après l'itinéraire institutionnel, c'est à dire après l'expérience du monde et des autres. « Il faut être passé par le monde, y avoir cherché l'état de perfection humaine pour se détourner de lui et s'orienter vers le cœur, point de départ vers la réalisation de tout ce qui se situe au-delà. »[31]Ce qui vaut, idéalement, pour le croyant héroïque touché par la grâce ou pour le héros romanesque ne saurait servir de mesure pour l'homme commun.

Puisqu'il nous faut passer par la carrière mondaine, encore convient-il de choisir une occupation qui élève vers la voie supérieure, autrement dit la voie qui rapproche de la vie contemplative et se méfier des tentations « diaboliques ». La voie « moyenne » est bien la voie du « juste milieu », celle de l'équilibre délicat entre l'abandon au corps, lequel doit rester l'instrument du salut et non de la perdition, et la vie contemplative réservée à quelques rares élus. Il ne s'agit pas de moyenne arithmétique ou de l'égale distance géométrique, sorte de médiocrité auto satisfaite comme on l'a dit parfois ; il s'agit d'équilibre moral, c'est-à-dire de sagesse, de courage, de prudence et de tempérance, autant de vertus morales antiques développées par la tradition philosophique païenne que ne se fait pas scrupule de reprendre pour son propre compte Raymond Lulle (chapitres 55, 56, 57, 58) en les inscrivant dans l'univers chrétien à côté de la foi, de l'espérance et de la charité.

Il ne saurait être question pour l'auteur du *Livre de l'enseignement des enfants* de proposer un modèle éducatif visant seulement la « sainteté » de son disciple, c'est à dire l'arrachement au monde de la nature et des hommes pour le tourner vers la seule vie contemplative. Laïque ou religieuse, quelle que soit la destination professionnelle de chacun, les enfants sont d'abord destinés à devenir des adultes dans un monde imparfait. La tâche de l'éducateur est de préparer les enfants à se comporter en hommes justes et honnêtes dans un monde aux contours moraux hésitants, sans perdre de vue leur destination transcendante, essentiellement chrétienne.

Pour ce faire, vertus antiques et vertus théologales n'ont rien d'incompatible. De plus la nature peut nous servir de guide. On a vu que ses lois physiques sont comme des signes, des indices qui permettent de retrouver les commandements divins. Enfin, la philosophie, loin de diverger de la foi, conduit elle aussi à reconnaître l'ordre métaphysique. Révélation et philosophie ne sont pas incompatibles. Ce sont les références ultimes de toute éducation réfléchie et cohérente.

La pédagogie de Raymond Lulle repose donc tout entière sur cette idée fondamentale que la théologie et la philosophie, par des voies différentes certes, visent aux mêmes objectifs et cherchent à atteindre le même but : définir les rapports que les hommes, êtres essentiellement finis, doivent entretenir les uns avec les autres, avec eux-mêmes et avec l'infini qui les habite. A côté de la théologie qui suit la voie de la révélation, la philosophie apparaît comme une « science naturelle » qui permet aux hommes « d'élever leur entendement » vers cet infini par la voie du raisonnement (chap. 75). D'où la nécessité qu'elles puissent s'appuyer l'une sur l'autre, au besoin se compléter, au lieu de se contrarier. Le *Livre de l'enseignement des enfants* repose en entier, y compris dans sa critique de l'occultisme et l'astrologie, sur cet effort d'équilibre et de conciliation. La bonne éducation est celle qui y parvient. S'il nous faut vivre ici-bas une existence qui nous prépare à l'au-delà,

[31] Patrick Gifreu, in Raymond Lulle, *Livre de l'Ami et de l'Aimé,* préface, p. 8.

cela ne signifie pas pour autant que notre monde ne mérite pas qu'on s'y attache. C'est en son sein qu'il faut préparer les enfants le mieux possible à la vie éternelle. L'éducation apparaît donc bien comme une tâche pressante, impérieuse, qui exige le détour de la réflexion, détour réfléchi dont le traité de Lulle porte témoignage.

Avant de conclure, un mot de deux autres œuvres importantes du philosophe de Majorque où la question éducative est examinée avec beaucoup de soin, quoique sous une forme littéraire très différente. Le *Livre d'Evast et Blanquerne* (terminé à Montpellier en 1282) apparaît comme un véritable roman d'éducation au sens moderne. A la fois autobiographie, récit initiatique et modèle idéal de ce que doit être, suivant Lulle, l'itinéraire d'un apprentissage parfait et d'une vie réussie, le roman comporte cinq parties, en hommage aux cinq plaies de Jésus Christ. Ecrit probablement entre 1283 et 1285, ce récit énumère dans l'ordre chronologique les cinq étapes de l'existence comme autant de modes ayant chacun sa perfection propre. Il commence par les parents, Evast et Aloma, puis s'attache à décrire l'éducation parfaire de l'enfant tant désiré, Blanquerne. Ce dernier suit un itinéraire inverse de celui que suivit Raymond dans sa jeunesse. Au lieu de gâcher son temps à des activités « dissolues et vaines », le héros ne perd pas un instant pendant l'enfance : il pousse ses études au delà des arts, jusqu'à la médecine et la théologie. Ses études ne font que se poursuivre et s'approfondir durant sa vie monastique, surtout en direction de la philosophie. Devenu enfin pape, il abdique pour se retirer dans un ermitage et se consacrer à cette vie contemplative tant désirée dont témoigne directement le *Livre de l' Ami et de l'Aimé*. Ce récit est en fait un roman d'apprentissage ; il nous apprend ce que sont les mœurs du XIII è siècle certes, mais aussi le contenu de l'éducation tant morale, qu'intellectuelle ou physique d'un jeune homme. Son contenu n'est autre, à quelques nuances près, sans importance, que celui qui se trouve développé dans le *Livre de l'enseignement des enfants*.

Félix des merveilles du monde (sans doute rédigé à Montpellier vers 1287-1288), se présente comme une « encyclopédie » au sens premier, c'est à dire comme un livre contenant l'intégralité de ce que doit apprendre un enfant pour prétendre devenir un homme. En y regardant rapidement, il suit à peu de choses près, en dix parties, la même progression argumentative que celle proposée par le *Livre de l'enseignement des enfants* : Dieu, les anges, le ciel, les éléments, les métaux, les bêtes, l'homme, le paradis, l'enfer. Seul le ton change.

Le *Livre des bêtes* par exemple, qui compose l'une des parties de *Félix*, n'est autre chose qu'une succession de fables aux intentions morales explicites. Qu'importe au fond que les récits qui le composent soient tirés pour partie du livre arabe *Calila y Dimna*, pour partie du *Roman de Renard* revu à la mode catalane,[32] l'important reste qu'on se trouve face à une œuvre éducative originale où se trouvent exprimés sous forme plaisante adaptée aux enfants les principes essentiels de la pensée politique et de la philosophie morale de Raymond Lulle.

Cependant, au lieu de se présenter comme un pur traité théorique, l'ouvrage est composé sous la forme d'un récit souvent dialogué, partant d'une mise en scène romanesque : un père, se lamentant de ce que Dieu n'est pas assez connu ni aimé, va s'efforcer de mener son fils vers la véritable finalité qui est celle d'un homme digne de ce nom : connaître et aimer Dieu à travers ses œuvres. Ici encore, on assiste au récit des découvertes, de merveille en merveille ainsi que le titre l'indique, que l' « aimable fils » qui a quitté son père pour parcourir le monde va devoir faire. Face à Félix, interrogateur impénitent, on voit défiler au

[32] Il ne faut pas oublier qu'en dépit des différences et des particularités géographiques et historiques, l'imagination humaine semble par essence finie, comme, peut-être la raison elle-même. Aussi n'a-t-elle à sa disposition qu'un nombre, important certes, mais cependant limité de possibilités combinatoires et d'éléments de base sur lesquels broder. Voir à ce propos : Paul Hazard, *Les livres, les enfants et les hommes,* Paris, Hatier, 1967. Il constate qu'à des distances considérables, des récits fabuleux très proches se retrouvent dans des traditions sans contact aucun. Raymond Lulle quant à lui n'a jamais caché ses sources d'inspiration tant arabes que latines, grecques, juives ou tout simplement catalanes.

fil des rencontres et des conversations, des sages, des ermites, des anachorètes, de simples bergers, des femmes, des évêques, enfin toute sorte de personnes de tous les milieux, comme autant de fictions romanesques qui donnent à Lulle l'occasion de traiter sous forme de paraboles et d'anecdotes les questions générales qu'un traité purement théorique aborderait de manière seulement formelle. L'intention pédagogique est ici manifeste.

Dans tous les cas et quelle que soit la forme choisie pour exposer ses idées, philosophique, poétique ou romanesque, le lecteur aboutit au même résultat : l'humanité n'est pas donnée aux hommes comme une sorte de nécessite naturelle, elle se construit par l'éducation face à des résistances, des tentations qui sont autant d'obstacles à l'épanouissement de soi dans la foi, mais aussi dans le monde qui reste une des « merveilles » qui méritent qu'on s'y attache, jusques et y compris dans la contemplation.

Conclusion

La pensée éducative de Raymond Lulle repose donc tout entière sur cette idée fondamentale que la théologie et la philosophie, par des voies différentes certes, visent aux mêmes objectifs et cherchent à atteindre le même but : définir les rapports que les hommes, êtres essentiellement finis, doivent entretenir avec les autres, avec eux-mêmes, avec la nature et avec l'infini. A côté de la théologie qui suit la voie de la révélation, la philosophie apparaît comme une « science naturelle » qui permet aux hommes « d'élever leur entendement » vers Dieu par la voie du raisonnement (chap. 75). D'où la nécessité qu'elles puissent s'appuyer l'une sur l'autre, au besoin se compléter, au lieu de se contrarier. Le *Livre de l'enseignement des enfants* repose en entier, y compris à travers sa critique sévère de l'occultisme et l'astrologie, sur cet effort d'équilibre et de conciliation. La bonne éducation est celle qui y parvient. Certes, avec Raymond Lulle, on est à la fin du Moyen Age. Il nous faut vivre ici-bas une existence qui n'oublie jamais de nous préparer à l'au-delà. Cela ne signifie pas pour autant que notre monde ne mérite pas qu'on s'y intéresse. C'est en son sein qu'il faut préparer les enfants le mieux possible à la vie éternelle. Autant vivre notre vie terrestre du mieux qu'il est possible. L'éducation aux sciences, aux techniques, aux métiers, apparaît alors comme une tâche pressante, impérieuse, qui exige le détour de la réflexion, détour dont le *Livre de l'enseignement des enfants* de Lulle porte le pressant témoignage.

Bernard JOLIBERT

BIBLIOGRAPHIE

ANSELME saint, *Proslogion*, Paris, Vrin, 1982.
ARIÈS Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil, 1973.
ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 1967.
ARISTOTE, *Du Ciel,* Paris, Belles lettres, 1965.
AUGUSTIN saint, *Le Maître, De Magistro,* Paris, Klincksieck, 1988.
BRÉHIER Emile, *La philosophie du Moyen Age*, Paris, Albin Michel, 1949.
CAHIERS de Fanjeaux, N° 22, *Raymond Lulle et le pays d'oc*, (articles de P.A. Signal, M. Aurelle, A. Llinarès , respectivement sur l'éducation, la chevalerie et les arts mécaniques), Toulouse, 1987.
CARRERAS ARTAU, *Historia de la Filosofia española,* T.I, Madrid, 1939.
COLLOQUE DE FRIBOURG (Actes), *Raymond Lulle, Christianisme, Judaïsme, Islam,* Fribourg, Editions universitaires de Fribourg, 1986.

DE LIBERA Alain, *Penser au Moyen Âge,* Paris, Le Seuil, 1991.
DURKHEIM Emile, *L'évolution pédagogique en France,* Paris, PUF, 1969.
GANDILLAC Maurice de, *Place et signification de la technique dans le monde médiéval*, Actes du colloque international : « Tecnica e casistica », Rome, 1964.
JOLIBERT Bernard, *Raison et Éducation*, Paris, Klincksieck, 1987.
JOLIBERT Bernard, *L'enfance au XVII e siècle*, Paris, Vrin, 1981.
LE GOFF Jacques, *Les intellectuels au Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1962.
LLINARÈS Armand, introduction à la *Doctrine d'enfant* de Raymond Lulle, Paris, Klincksieck, 1969.
LLINARÈS Armand, *Raymond Lulle, philosophe de l'action*, Paris, PUF, 1964.
LONGPRÈ Ephrem, art. « Raymond Lulle » in *Dictionnaire de Théologie Catholique* de Vacant et Mangenot, Paris, 1926.
LULLE Raymond, *Le Livre du gentil et des trois sages* (vers 1273*),* Paris, Cerf, 1993.
LULLE Raymond, *Obres essentials,* Barcelone, 1957.
LULLE Raymond, *Le livre des bêtes*, (extrait de *Félix ou Livre des merveilles du monde* (vers 1287) trad. Patrick Gifreu, La Différence, Paris, 1991.
LULLE Raymond, *L'arbre de philosophie d'Amour* (vers 1290), (édit. L. Sala-Molins), Paris, 1967.
LULLE Raymond, *L'arbre des exemples,*(extrait de l'*Arbre de Science*- vers 1295), Champion, Paris, 1986.
LULLE Raymond, *Livre d'Evast et de Blanquerne* (vers 1282), Paris, 1970.
LULLE Raymond, *Le livre de l'ordre de chevalerie* (vers 1273), La différence, Paris, 1991.
LULLE Raymond, *Traité d'astrologie* (vers 1297), Stock, Paris, 1988.
LULLE Raymond, *Principes et questions de théologie,* Paris, Le Cerf, 1995.
LULLE Raymond, *L'art bref vers* (vers 1306), Paris, Le Cerf, 1997.
LULLE Raymond, *Livre de l'Ami et de l'Aimé* (vers 1274), Paris, Orphée, La Différence,1989. (Il existe une traduction par Max Jacob, Fata Morgana, Montpellier, 1987.)
MARROU Henri, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité,* Paris, Le Seuil, 1948.
PLATON, *République*,V, Paris, Gallimard, Vol. I, 1950.
PROBST J.H., *Le Caractère et les Origines des idées de Raymond Lull,* Toulouse, Privat, 1912.
RICHÉ Pierre, *Education et culture dans l'occident barbare,* Paris, Le Seuil, 1962.
RICHÉ Pierre*, De l'éducation antique à l'éducation chevaleresque*, Paris, Flammarion, 1968.
RICHÉ Pierre, *Ecoles et enseignement dans le haut Moyen Age,* Paris, Aubier, 1979.
RICHÉ Pierre et ALEXANDRE-BIDON Danièle, *L'enfance au Moyen Age*, Paris, Le Seuil-Bibliothèque nationale de France, 1994 (importante iconographie).
SALA-MOLINS Louis, *La philosophie de l'amour chez Raymond Lulle,* Paris-La Haye, Mouton, 1974.
SALA-MOLINS Louis, art. « LULLE (Raymond) » in *Encyclopaedia Universalis,* vol. 10, p.140-141, Paris, 1980.
SOULAIROL Jean, *Raymond Lulle*, Paris, Editions franciscaines, 1951.
THOMAS D'AQUIN saint, *De magistro, de l'enseignement,* Paris, Klincksieck, 1999.
TUSQUETS, *Ramon Lull, pedagogo de la Crstiandad,* Madrid, 1954.
ULMANN Jacques, *Les débuts de la médecine des enfants,* Paris, Editions de la découverte, 1968.
VIGNAUX Pierre, *Philosophie au Moyen Age*, Paris, A.Colin, 1958.

.

Résumé : Raymond Lulle naît à Majorque (vers 1233) et commence par vivre une existence de cour. Troubadour, précepteur, poète, il se marie à vingt ans et a deux enfants. Vers trente ans, il expérimente une grave crise morale et métaphysique. Abandonnant femme et enfants, il se consacre alors à trois choses : étudier et rédiger des ouvrages dans tous les domaines de la connaissance ; fonder des écoles de langues ; partir sur le terrain pour convertir par la parole. Son idée directrice est que pour amener à la véritable connaissance, y compris dans le domaine religieux, mieux vaut la discussion logique ou rhétorique que la menace ou le glaive. Il meurt sans doute sur le bateau qui le ramène à Majorque (1315 ou 1316).Son *Livre de l'enseignement des enfants* (*Doctrina pueril*, vers 1280) reflète avec justesse ce que fut l'exigence de formation intellectuelle, morale, professionnelle, affective et religieuse d'un enfant à la fin du Moyen Age. La fidélité doctrine religieuse ne saurait se faire aveuglément, au détriment de ce que Raymond Lulle appelle « la voie (ou la vie) moyenne », celle que doit suivre tout homme qui ne peut qu'affronter modestement son siècle, y trouver sa place le temps d'une vie et tenter d'y faire son salut.

Abstract : Raymond Lull was born in Majorca (about 1233) and started as a court gentleman. A troubadour, a private tutor and a poet, he got married at twenty and had two children. Around thirty, he underwent a serious metaphysical crisis. Forsaking his wife and children, he then devoted himself to three things: studying and writing in all the fields of knowledge; founding language schools; going out into the fields to convert through speech. His leading idea was that to reach true knowledge-including in the religious sphere- the logical and rhetorical discussions are better than the threat and the sword. He was stoned during his last journey in North Africa and probably died on the ship taking him back to Majorca (1315 or 1316). His *Book on Teaching Children* (*Doctrina pueril*, about 1280) accurately reflects the requirements of the intellectual, moral, professional, emotional training of a child at the end of the Middle Ages. Loyalty to faith should not be carried out blindly to the detriment of what Raymond Lull calls the "middle path (or life)" which must be followed by any man who cannot but modestly face his century, finding his place in it during his short life.